
Calendrier des compétitions

CALENDRIER COMPETITIONS 2010

Compétitions régionales**Calendrier Qualification Coupe de France**

- **20 mars** Massane
- **29 mai** Saint Thomas
- **26 juin** Fontcaude

Calendrier Championnat Régional 1° Série

- **13 mars** Nîmes Campagne
- **27 mars** Massane
- **10 avril** La Grande Motte
- **08 mai** Fontcaude

Calendrier Championnat Régional 2° Série

- **13 mars** La Grande Motte
- **27 mars** Vacquerolles
- **10 avril** Fontcaude
- **15 mai** Massane

Calendrier Championnat Régional Promotion A

- **06 mars** Saint Thomas
- **20 mars** Fontcaude
- **24 avril** Massane
- **22 mai** Vacquerolles

Calendrier Championnat Régional Promotion B

- **06 mars** Massane
- **27 mars** La Grande Motte
- **24 avril** Saint Thomas
- **22 mai** Fontcaude

Finales 1^{ère} série, 2^{ème} série et Promotion

- **12 juin** St Thomas

Coupe des Présidents – Trophée Claude Gilbert

- **XXXXX** **XXXX**

Championnat Individuel

- **18 septembre** Saint Thomas

Coupe des AS Golf Entreprise de Ligue

- **16 oct.** Fontcaude

Trophée Golf Entreprise du Gard

- **02 octobre** Nîmes Campagne

Finales E.A.I Golf Entreprise

- **19 juin** La Grande Motte

Calendrier retraités :

26/01 et 02/02 Agde – 16/02 et 23/02 Grande-Motte – 09/03 et 16/03 Massane – 30/03 et 13/04 St Thomas
– 27/04 et 04/05 Fontcaude – 11/05 et 08/06 Carcassonne – 18/05 et 08/06 Miramas – 22/06 et 29-06
Campagne – 28/09 et 05/10 Vacquerolles - 26/10 Coulondres **Finale 2010**

Compétitions nationales**Championnat Fédéral**

- 27 et 28 mars Golf de La Valdaine

2ème Division

- 10 au 13 juin Golf de La Porcelaine

3ème Division*** Poule A**

- 21 au 23 mai Golf de Rebetz

*** Poule B**

- 22 au 24 mai Golf de La Vaucouleurs

Promotion

- 22 au 24 mai Golf de Mont Griffon

Coupe de France

- 10 au 12 septembre Golf du Val de Somme

Championnat Pitch & Putt

- 25 et 26 septembre Golf de Port Bourgenay

Coupe des Présidents

- 09 octobre Golf du Médoc

Règlement Championnat Qualification

Coupe de France des Associations Golf d'Entreprise

Responsable :

Philippe LOZAR ☎ 04 67 45 24 37 / 06 18 34 50 87.
philippelozar@free.fr

Article 1 - Conditions de participation

Se reporter au **Règlement Général** des Associations Golf d'Entreprise.

Les joueurs doivent être **licenciés pour l'année en cours**, être **membres** d'une AS Golf d'Entreprise de la Ligue, être **salariés titulaires de l'établissement** dont dépend cette AS **et posséder le certificat médical pour l'année civile en cours**

Les **appareils télémétriques et GPS** sont interdits en compétition

Article 2 - Inscription des équipes

L'engagement pour l'année a été fixé à **60 Euros** par équipe.

Les **documents** suivants :

- ✓ Attestation de l'employeur
 - ✓ Fiche de composition de l'équipe remplie selon le formulaire joint
 - ✓ Chèque de **60 Euros** par équipe établi à l'ordre de " **L.G.L.R.- CORPO** "
- devront parvenir **avant le 9 février 2010 délai de rigueur** à :

M. Philippe LOZAR
15 Avenue des Hameaux du Golf
34990 JUVIGNAC

Article 3 - Formule de jeu

- ✓ Simple **stroke play** en net.
- ✓ **Index** limité à **21,4** (Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4).
- ✓ Equipe de **4** compétiteurs.
- ✓ **Marques** de départ : **blanches/hommes, bleues/dames.**

Article 4 - Inscriptions aux compétitions

Pour chaque compétition, chaque capitaine inscrira l'équipe (**4 joueurs au maximum**), avec nom, prénom et **index mis à jour** de chaque compétiteur, obligatoirement par courriel selon le formulaire transmis par le responsable d'épreuve, **au plus tard le lundi précédant la compétition**, et ce **avant 18 h 00** à :

philippelozar@free.fr

Les inscriptions tardives ne seront plus acceptées.

Article 5 - Classements et prix

Pour chaque épreuve, classement **en net**, par équipe, par **addition des trois meilleurs scores** des quatre joueurs formant le camp du club représenté. Le(s) joueur(s) ayant un index supérieur à 21,4 sera (seront) ramené(s) à **21,4** pour ce classement.

Toute équipe ne rendant pas au moins **3 cartes** sera exclue du classement.

Le classement, établi en cumulant les scores obtenus par chaque équipe sur les 3 épreuves, (en cas d'égalité, le cumul des 4^o cartes sera pris en compte) désignera le club qui **représentera la ligue à la Coupe de France**.

Article 6 - Commission - Comité

La Commission Sportive Golf d'Entreprise aura pour rôle d'établir les classements et de régler les litiges qui lui seront soumis en dernier ressort.

NOTE : la commission sportive insiste auprès des Présidents de clubs pour que soient respectés l'**ETIQUETTE** et le **REGLEMENT FFG** dans leur ensemble.

Règlement Championnat par Séries

Associations Golf d'Entreprise

Responsables :

1^{ère} série : Jacques BAYSSIERE ☎ 04 67 54 35 49 / 06 20 72 38 86
J.bayssiere@wanadoo.fr

2^{ème} série : Philippe ZIGAN ☎ 04 67 70 56 18 / 06 13 20 62 42
zigan.philippe@libertysurf.fr

Article 1 - Conditions de participation

Etre **licencié et posséder le certificat médical** pour l'année **civile en cours**. Pour participer à ce championnat, il n'est pas nécessaire d'être **salarié actif** de l'entreprise dont dépend l'A.S, mais il est obligatoire d'être **membre de cette A.S.**

Les **appareils télémétriques et GPS** sont interdits en compétition

Article 2 - Inscription des équipes

Deux séries : 1° série : de **0 à 19,4** - 2° série : de **0 à 36**.

- ✓ **1 seule** équipe par club et par série.
- ✓ **Des joueurs d'index compris entre 19,5 et 22.4** pourront être inscrits en 1° série (leur index sera plafonné à **19,4**) et ils ne pourront pas jouer aussi en 2° série.
- ✓ **2 joueurs d'index supérieur à 36** pourront être inscrits en 2° série (leur index sera plafonné à 36).
- ✓ La fiche d'inscription de chaque équipe, sur le formulaire joint, devra être envoyée **avant le 9 février 2010 délai de rigueur :**

- par courrier, accompagnée d'un chèque de **60 € par équipe**, à l'ordre de **L.G.L.R. - CORPO**,
- simultanément, une copie, par courriel, en fichier joint sous **EXCEL**
à Alain **SCHEIER**, 25 Avenue des Cistes, 34270 ST MATHIEU de TREVIERS,
Mail : alain.scheier@cegetel.net

Mettre le responsable de la série concernée en copie (1^{ère} série : J.Bayssière, 2^{ème} série : P. Zigan)

Article 3 - Formule de jeu

- ✓ 1°série : **stableford net** et départs boules **jaunes et rouges**
- ✓ 2° série : **stableford net** et départs boules **jaunes et rouges**.

Article 4 - Inscriptions aux compétitions

Pour chaque compétition, chaque capitaine inscrira l'équipe (**5 joueurs au maximum**), avec nom, prénom et **index mis à jour** de chaque compétiteur, obligatoirement par courriel selon le formulaire transmis par le responsable d'épreuve, **au plus tard le lundi précédant la compétition avant 18 h 00** à :

- * pour la 1° série : J.Bayssiere@wanadoo.fr
- * pour la 2° série : zigan.philippe@libertysurf.fr

Les inscriptions tardives ne seront plus acceptées.

Article 5 - Classement et prix

- ✓ **4 épreuves sur 4 parcours.**

Classement **en net** par équipe par addition **des 3 meilleurs scores** des 5 joueurs possibles.

A l'issue de ces 4 épreuves, dans chaque série un classement sera établi en cumulant le nombre de points obtenus à chaque épreuve. En cas d'égalité, le classement sera défini en tenant compte du plus grand nombre de premières places, ou de deuxièmes places, dans les 4 épreuves.

Le classement définitif sera établi à l'issue d'un tournoi final qui permettra de départager les 4 premières équipes de chacune des séries.

Les premiers et seconds du classement se rencontreront pour la 1° et 2° place ; en cas d'égalité, le 1^{er} sera l'équipe qui était première à l'issue des 4 compétitions.

Les troisièmes et quatrièmes se rencontreront pour la 3° et 4° place ; en cas d'égalité, le 3^{ème} sera l'équipe qui était troisième à l'issue des 4 compétitions.

Ce **tournoi final sera disputé en match play net sur 2 simples et 1 double**

Un **Challenge** sera confié pour une année à l'équipe gagnante du Championnat, la gravure étant à sa charge.

Les résultats des compétitions seront disponibles à partir du lundi soir qui suit chaque compétition sur le site internet www.golf-corporo-lr.com, rubrique **CALENDRIER**, colonne **RESULTATS** de la dite compétition

Règlement Championnat Promotion

des Associations Golf d'Entreprise

Responsables :

Poule A : Benoit GOURLET ☎ 04 67 55 73 14 / 06 67 51 73 57
Ben.gourlet@wanadoo.fr

Poule B : Alain SCHEIER ☎ 04 67 55 35 63 / 06 47 31 28 57
alain.scheier@cegetel.net

Article 1 - Conditions de participation

Etre licencié et posséder le certificat médical pour l'année civile en cours, être en possession de la **carte verte**. Pour participer à ce championnat, il n'est pas nécessaire d'être **salaarié actif** de l'entreprise dont dépend l'A.S, mais il est obligatoire d'être **membre de cette A.S.**

Les **appareils télémétriques et GPS** sont interdits en compétition

Article 2 - Inscription des équipes

- ✓ 1 ou 2 équipes par club.
- ✓ 2 poules : 1 seule équipe d'un même club par poule.
- ✓ Index compris entre 0 et 53,5 (**index plafonné à 45**)
- ✓ Des joueurs de 1^{ère} et 2^{ème} série peuvent également être inscrits dans une équipe du championnat Promotion
- ✓ La fiche d'inscription de chaque équipe, sur le formulaire joint, devra être envoyée **avant le 9 février 2010 délai de rigueur**:
 - par courrier, accompagnée d'un chèque de 60 €, à l'ordre de **L.G.L.R. - CORPO**,
 - simultanément, une copie, par courriel en fichier joint sous **EXCEL**
à Alain **SCHEIER**, 25 Avenue des Cistes, 34270 ST MATHIEU de TREVIERS,
Mail : alain.scheier@cegetel.net

Article 3 - Formule de jeu

Stableford en net et départs boules jaunes/rouges.

Article 4 - Inscriptions aux compétitions

Pour chaque compétition, chaque capitaine inscrira l'équipe (**5 joueurs au maximum**), avec nom, prénom et **index mis à jour** de chaque compétiteur, obligatoirement par courriel à l'aide du formulaire dûment complété, **au plus tard le lundi précédant la compétition** à :

Poule A : Ben.gourlet@wanadoo.fr

Poule B : alain.scheier@cegetel.net

Les inscriptions tardives ne seront plus acceptées.

Article 5 - Classement et prix

4 épreuves sur 4 parcours.

- ✓ Classement **en net** par équipe par addition **des 3 meilleurs scores** des 5 joueurs.

Dans chaque poule, un classement sera établi en cumulant le nombre de points obtenus à chaque épreuve. En cas d'égalité, le classement sera défini en tenant compte du plus grand nombre de premières places, ou de deuxièmes places, dans les 4 épreuves.

Le classement définitif sera établi à l'issue d'un tournoi final:

- **les vainqueurs** de chaque poule se rencontreront pour la 1^{ère} et 2^{ème} place
En cas d'égalité, le 1^{er} sera l'équipe qui avait cumulé le plus grand nombre de points au cours des 4 épreuves de sa Poule

Les seconds de chaque poule se rencontreront pour la 3^{ème} et 4^{ème} place

En cas d'égalité, le 3ème sera l'équipe qui avait cumulé le plus grand nombre de points au cours des 4 épreuves de sa Poule

- **les troisièmes** de chaque poule se rencontreront pour la 5^{ème} et 6^{ème} place

En cas d'égalité, le 5ème sera l'équipe qui avait cumulé le plus grand nombre de points au cours des 4 épreuves de sa Poule

- **les quatrièmes** de chaque poule se rencontreront pour la 7^{ème} et 8^{ème} place

En cas d'égalité, le 7ème sera l'équipe qui avait cumulé le plus grand nombre de points au cours des 4 épreuves de sa Poule

Ce tournoi final sera disputé en **match play net sur 2 simples et 1 double**.

Un **Challenge** sera confié pour une année à l'équipe gagnante du Championnat, la gravure étant à sa charge.

Les résultats des compétitions seront disponibles à partir du lundi soir qui suit chaque compétition sur le site internet www.golf-corpo-lr.com, rubrique **CALENDRIER**, colonne **RESULTATS** de la dite compétition.

Règlement Championnat Individuel

Associations Golf d'Entreprise

Responsable :

René SOUBEYRAN ☎ 04 67 58 46 30

rene.soubeyran0084@orange.fr

Article 1 - Conditions de participation

Se reporter au **Règlement Général** des Associations Golf d'Entreprise.

Les joueurs doivent être **licenciés pour** l'année en cours, **être membres** d'une AS Golf d'Entreprise de la Ligue et être **salariés titulaires** ou **anciens salariés retraités** de l'**entreprise** dont dépend cette AS.

Les **appareils télémétriques et GPS** sont interdits en compétition

Article 2 - Règlement

Formule de jeu : **stroke play brut** sur 18 trous

Séries	: hommes	: 0-15,4	15,5-24,4	24,5-36
	dames	: 0-24,4	24,5-36	

Marques de départ	: hommes	: 0-15,4	blanches
		15,5-24,4	jaunes
		24,5-36	jaunes
	dames	: 0-24,4	bleues
		24,5-36	rouges

Article 3 - Prix

Un **souvenir** sera attribué au **vainqueur de chaque série**.

Article 4 - Engagement

La liste des joueurs devra parvenir au responsable de l'épreuve, au plus tard et par e-mail, 10 jours avant la date de la compétition.

La confirmation écrite et les droits d'inscription, au plus tard le lundi soir qui précède la compétition.

Toute demande d'inscription non confirmée par écrit ne sera pas prise en compte.

Prix de l'engagement : **5 Euros** par joueur (**hors green fee**). Tous les frais d'engagement seront acquis et ne seront pas remboursés en cas d'absence du compétiteur.

Un courrier spécifique sera envoyé ultérieurement pour les inscriptions.

Règlement de la Coupe

des Associations Golf d'Entreprise

Responsable :

Benoit GOURLET ☎ 04 67 55 73 14

ben.gourlet@wanadoo.fr

Article 1 - Conditions de participation

Se reporter au **Règlement Général** des Associations Golf d'Entreprise.

Les joueurs doivent être **licenciés** pour l'année en cours, être membres d'une AS Golf d'Entreprise de la Ligue.

Les **appareils télémétriques et GPS** sont interdits en compétition

Article 2 - Engagements

Les clubs devront s'inscrire en utilisant le formulaire qui sera envoyé ultérieurement et devra comporter au **minimum 4** noms dont éventuellement 1 conjoint ou extérieur et au **maximum 6** dont éventuellement 2 conjoints ou extérieurs qui ne doivent pas constituer le même camp.

Il devra être accompagné d'un chèque de **30 Euros** par club, à l'ordre de "**L.G.L.R CORPO**"
Le montant correspond aux droits d'inscription, prix et cocktail. **Il n'inclut pas le green fee.**

Article 3 - Formule de jeu

- ✓ **Greensome en net** : 2 au minimum et 3 au maximum par club
- ✓ La **composition des Greensomes** sera précisée dans le formulaire d'inscription.
- ✓ **Marques de départ** : hommes/jaunes - dames/rouges.
- ✓ Le **classement** s'effectuera par addition des scores des 2 meilleurs **Greensomes** de chaque club.
- ✓ En cas **d'ex æquo pour la 1ère place**, le départage se fera sur le **total des 2 cartes** sur les 9 derniers trous, 6 derniers trous, 3 derniers trous, dernier trou.
- ✓

Article 4 - Divers

- ✓ Tout **changement dans la composition** des **Greensomes** après l'engagement devra être signalé au comité de l'épreuve une demi-heure avant le début de celle-ci
- ✓ Le BRUT et le NET seront récompensés dans les mêmes conditions
- ✓ Un **Challenge** sera attribué pour une année, le club gagnant se chargeant de la gravure
- ✓ Le Trophée **Didier SABA** récompensera la meilleure équipe (2joueurs) en NET
- ✓

Règlement Championnat Seniors Retraités

des Associations Golf d'Entreprise

Responsable :

Georges NUSS ☎ 04 67 84 05 06
nuss.georges@club-internet.fr

Article 1 - Conditions de participation

- ✓ Etre **retraité** ou **conjoint** de retraité, ou en **préretraite sans activité**.
- ✓ Etre âgé d'au moins **50 ans** pour les **dames**, **55 ans** pour les messieurs.
- ✓ Etre **licencié** à la FFG et avoir un **certificat médical** de **non contre indication** à la compétition.
- ✓ Etre **membre** d'une Association Golf d'entreprise affiliée à la Ligue.
- ✓ S'inscrire auprès du "**responsable championnat**" de son Association.
- ✓ Verser la somme de **15 €** (droit d'inscription pour l'année) par chèque à l'ordre de " **L.G.L.R. - CORPO** ".

Les **appareils télémétriques et GPS** sont interdits en compétition

Article 2 - Formule de jeu

- ✓ **Stableford individuel en net et brut**
- Le championnat se déroule **toute l'année**, en principe le **mardi**, sur **10** parcours appelés "**tournois**", chaque tournoi donnant lieu à l'attribution de points,
- Les points correspondent aux **résultats en net stableford** pour toutes les séries et en **brut pour la 1^{ère} série Dames et Messieurs** ainsi que la **2^{ème} série Messieurs**,
- Le classement annuel (dames et messieurs) est effectué sur le **total des 7** meilleurs tournois.
- **Sur les 10 Golfs suivants** : Coulondres, Massane, Miramas, Vacquerolles, Fontcaude, Campagne, St Thomas, Cap d'Agde, Carcassonne, la Grande Motte, les compétitions se jouent **par poules** à une semaine environ d'intervalle.
 - Pour la finale à Coulondres, afin de ne pas dépasser le seuil de 108 participants, seuls les joueurs les plus assidus pourront participer.
- Lors de l'inscription a un tournoi, si l'effectif est supérieur à 108, les anciens salariés des clubs d'Entreprise et leur conjoint(e) sont prioritaires pour les inscriptions

Nota : exceptionnellement, dans certains tournois où les effectifs sont peu nombreux, pourront être acceptés "**hors classement**" quelques joueurs qui ne remplissent pas complètement les conditions requises. Ils ne seront **pas classés** dans le "championnat".

Le Règlement intérieur Senior Retraités Golf d'Entreprise est revu, en fin de saison chaque année au cours d'une réunion des Responsables Senior Retraités.

Règlement intérieur du championnat des Seniors golf d'entreprises

Préambule

- ✓ D'une manière générale, les règles de golf approuvées par la Fédération Française de Golf s'appliquent dans le cadre de notre championnat des seniors golf d'entreprises.
Chaque membre s'engage à respecter ces règles, ainsi que les articles du présent règlement intérieur et les termes de la charte du golf d'entreprises, au même titre qu'il respecte **l'étiquette** sur un parcours de golf.

1 – Les Poules :

- ✓ Les Poules sont établies en début d'année à la suite des inscriptions annuelles.
- ✓ Il n'est pas possible pour un joueur d'une poule de jouer dans l'autre poule.

2 - Cotisation :

- ✓ Son montant est rediscuté tous les ans avant que ne commence le championnat.
- ✓ **Pour l'année 2010**, la cotisation est reconduite à 15 € (ordre LG L-R corpo).

3 – Certificat médical :

- ✓ L'inscription, sur Fléole, du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition est obligatoire pour participer à toute compétition.

4 – Retard ou absence :

- ✓ L'heure de rendez vous des joueurs est fixée une heure avant le départ en shot-gun. De ce fait, sera considéré comme en retard, tout joueur n'ayant pas retiré sa carte de score à l'accueil du golf, 15 minutes avant le départ en shot-gun. Sa carte de score sera alors rayée avec la mention « forfait ».
- ✓ Il est rappelé que la règle du « forfait » impliquera une dégradation de l'index du joueur de 0,1 ou de 0,2 suivant sa catégorie d'index (règles F.F.G.). Les résultats seront validés nuls dans le cadre de notre compétition golf d'entreprises.
- ✓ Le joueur en retard pourra malgré tout rejoindre la partie dans laquelle il était prévu qu'il joue, indépendamment de l'avancement de la partie.
- ✓ Tout joueur en retard ou empêché de venir est prié d'avertir, son responsable d'équipe, qui préviendra l'organisation de la compétition, ou l'accueil du golf, dans le cas d'un forfait de dernière minute. Tout manquement à cette règle sera sanctionné.

5 - Carte de score non rendue :

- ✓ Les cartes de score doivent être **rendues ensemble, c'est à dire par les joueurs composant la partie.**
- ✓ Lorsqu'une carte de score n'est pas rendue, le joueur est disqualifié et il encoure les pénalités ci-dessus.

6 – Respect des règles de golf – respect de l'organisation :

- ✓ La participation à toute compétition implique une connaissance des règles de golf de la part des joueurs. Le non respect des règles de golf, que ce soit par méconnaissance de ces règles ou par le fait de tricherie, est passible de sanctions.
- ✓ Le manquement répété au bon fonctionnement de l'organisation est passible de sanctions et même d'exclusion.

7 – Sanctions :

- ✓ Tout manquement à l'article 6 (non respect des règles, tricherie) est recevable par l'organisation s'il est constaté par deux des participants d'une même partie. Dans ce cas, le marqueur ne doit pas signer la carte de score du joueur incriminé et informer l'organisation.
- ✓ **Au premier avertissement, le Responsable AS Senior du joueur incriminé sera chargé d'informer ce joueur des reproches qui lui sont faits et de prendre une sanction. En cas de récidive, il est du devoir du**

Président de son AS de prononcer une exclusion temporaire, voire définitive., et d'en informer l'organisation

8. Conditions de jeu

- ✓ Les conditions de jeu peuvent varier d'une compétition à l'autre, notamment par le fait que la majorité des compétitions est organisée pour un même golf à deux semaines d'intervalle, avec parfois des conditions météo totalement opposées. Afin de sauvegarder l'équité entre deux compétitions organisées sur un même golf à deux dates différentes, le S.S.J. (Scratch Score du Jour) permet de modifier à la hausse ou à la baisse le résultat net de l'ensemble des joueurs compte tenu du résultat net des joueurs dont l'index est inférieur à 26,5 (source F.F.G.).
 - Si une majorité de ces joueurs a bien joué, le SSJ baissera de -1, ainsi que le score net Stableford de chaque joueur.
 - Si une majorité de ces joueurs a moins bien joué, le SSJ montera entre +1 à +3, ainsi que le score net Stableford de chaque joueur..

Les Poules qui jouent en green d'hiver n'auront pas les scores enregistrés à la FFG, contrairement aux Poules qui ont joué en green habituels. Par contre, sur le site Golf Corpo, les scores des joueurs seront tous entrés avec la valeur 1

9. Cas d'annulation d'une compétition

Une compétition sera annulée la veille de celle-ci dans le cas d'une alerte météo "orange" ou plus. Dans ce cas, la compétition sera reportée. Si ce report ne s'avère pas possible, notamment à cause de la proximité de la phase finale, la compétition sera annulée et les scores des joueurs inscrits ainsi que ceux qui auront pu jouer dans l'autre Poule, seront entrés sur le site Golf Corpo avec la valeur 1.

10 – Compétition finale :

- ✓ Le nombre de compétiteurs ne pouvant pas excéder 108 participants, les joueurs retenus pour disputer la finale seront choisis parmi ceux ayant participé au plus grand nombre de compétitions. Il sera établi une liste d'attente pour tenir compte des derniers désistements.
Le classement final de la compétition portera sur les 7 meilleurs résultats du championnat.
Le Brut prime le Net dans les récompenses.

11 – Repas :

- ✓ Les joueurs peuvent participer au repas qui fait suite à la compétition. Tout joueur inscrit à ce repas sera tenu de le régler, y compris dans le cas où ce repas ne serait pas pris, sauf si le restaurateur et / ou l'organisation en ont été avertis au plus tard avant le début de la compétition.

Elaboré le 15 novembre 2004, réactualisé le 27 novembre 2009
en réunion des Responsables Seniors Golf d'entreprises du L-R

COUPE DES PRÉSIDENTS – TROPHEE Claude GILBERT

Responsable :

Claude Lassus_☎ 04 67 47 25 61 - 06 31 09 01 21

claude.lassus@numericable.fr

Article 1 - Conditions de participation

Chaque Association Sportive Golf d'Entreprise du Languedoc Roussillon pourra engager **1 seule équipe** composé de 2 membres du bureau dont, si possible, le Président en exercice.

Pas de licence Indépendant

- à jour de leur certificat médical avant la date limite d'inscription à cette épreuve.

Les **appareils télémétriques et GPS** sont interdits en compétition

Article 2 - Inscription des équipes

Chaque AS devra inscrire son équipe auprès du responsable de l'épreuve **avant le lundi soir 18h qui précède** le jour de l'épreuve.

Article 3 - Formule de jeu

- Greensome Stableford Brut et Net,

- Les départs s'effectuent des boules jaunes (hommes) et rouges (dames).

Article 4 – Classement et Prix

En cas d'égalité, le départage se fera sur les 9 deniers trous, 6 derniers trous, 3 derniers trous et le dernier trou.

Le Brut prime le Net.

L'annonce des résultats et la remise des Prix se feront au cours du repas qui suivra. L'absence d'une équipe à ce moment là entraînera obligatoirement le report du prix à l'équipe suivante.

La Société Claude Gilbert récompensera les meilleures équipes du classement Brut et Net.

Un challenge, remis en jeu chaque année, récompensera l'AS vainqueur Brut.

RÉCAPITULATIF RÉSULTATS 2009

RÉCAPITULATIF RÉSULTATS SAISON 2009										
QUALIFICATION COUPE DE FRANCE										
1er AGJSEP 681		2ème ASPTT MTP 708			3ème CSCM 712			4ème CRCAM 30 774		
CHAMPIONNAT 1° SERIE					CHAMPIONNAT 2° SERIE					
CHPT INDIVIDUEL										
1	CSCM	415	1	CIRAD	446	1°Série M		E. FRANCES	76	USFEN 34
2	AGJSEP	400	2	GAZELEC30	431			G.PERIE	78	ASPTT 34
3	GAZELEC34	390	3	AMICALE34	415			PH. LOZAR	78	AGJSEP
4	ASPACAM	382	4	ADAS-INRA	402					
						2°Série M		Ch. LIMBOURG	83	IBM
1° série : pour le titre AGJSEP bat CSCM et pour la 3° place GAZ 34 bat ASPACAM								Ph. COUDERC	88	GOLF MELOX
2° série : pour le titre GAZELEC 30 bat CIRAD et pour la 3° place AMICALE 34 bat ADAS								S. GALLEC	91	ASPACAM
PROMO A					PROMO B					
1	MELOX	481	1	AREVA	444	3°Série M		P. MARSAL	98	CSCM
2	AREVA	472	2	EAI	435			M. ROMERO	103	ASCH 34
3	ASPTT NIMES	445	3	ASPTT Nîme	418			A. CAVADORE	104	GAZELEC 34
4	AGJSEP	441	4	CSCM	410	1°Série D		C.POUGET	96	ASPTT 34
								B.GEILER	106	AGJSEP
FINALES : Pour le titre Melox bat Areva promo B pour la 3ème Place EAI bat MELOX promo A								S. MESLIN St JEAN	108	ASPTT 34
						2°Série D		L. BRIANCON	107	AGJSEP
								Y. LOUVET	112	GAZELEC 34
								J. TAMANI	131	ASEMM
1	MELOX	68	CHAMPIONNAT SENIORS RETRAITES							
2	AM. Hérault	66	DAMES 1°S BRUT			DAMES 1°S NET		DAMES 2°S NET		
3	UNIV. MTP 2	66	D. TIVOLLIER 86			M. PINEAU 244		J. FAYOLLE 253		
4	AGJSEP	65	H. LARESCHE 69			D. LE VEN 211		MC.CAVADORE 250		
5	CSA Marine	64				L. BRIANCON 208		P. DELEBARRE 244		
6	ASH NIMES	64								
7	SEC. SOC.	63								
8	ASPTT MTP	61								
9	COLAS	60								
10	ATS CAF GARD	60	MESS 1°S BRUT			MESS 2°S BRUT				
11	ASEMM	58	R. SAURY (AGJSEP) 150			C. JACQUEMIN 84				
12	GAZ. 30	58								
13	ASPTT Nîmes	57	MESS 1°S NET			MESS 2°S NET		MESS 3°S NET		
14	AREVA	55	A. SOPHY MONTFORT 236			T. ABRANT 248		JP. VOQUE 287		
15	GOLFEAU	54	C. PETTIMBERT 235			M. DETRIE 246		M. VOLLE 268		
16	ASCH MTP	54	JM. DANTEC 232			B. GOURLET 242		B. BURCKLEN 267		
17	GAZ. 34	52	G. MOLLE 232			J. GRIVART 240		C. DARDE 262		
18	AGORES	51	R. PRADEILLES 230			G. QUADRUPPANI 230				
19	EAI	48	Meilleure Progression 2009							
CHAUZIT Jean Pierre (Air France) 51,4 =====> 42,3 soit - 9,1										
NATIONAL										
COUPE DE FRANCE		aucune équipe du Languedoc Roussillon								
1 ère DIVISION		AGJSEP			Descend en 2° Division					
3° DIVISION		ASPTT MTP			MAINTIEN en 3° Division.					
		IBM			MAINTIEN en 3° Division.					
CHPT FEDERAL		classement par équipes sur 19 Ligues nous finissons 8 ème en BRUT								

ADRESSES E-MAIL des ASSOCIATIONS
GOLF CORPORATIF D'ENTREPRISE

Vous trouverez cette liste à jour sur notre site:

<http://www.golf-corpo-lr.com/clubs.php>

